



PAIEMENT ECHELONNE VOYAGE PYRENEES

RAPPEL

publié le 12/12/2016

2ème paiement

Le deuxième paiement échelonné soit 110.00 € pour le voyage à CAUTERÊTS était à payer avant le 15 novembre, par conséquent les parents qui n'ont pas encore effectué ce paiement peuvent le faire avant le vendredi 16 décembre



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.